

Et si vous aussi vous témoigniez ?

Quand, comment, pourquoi ?

Pause, Dis moi !

J'ai commencé le chemin, endeuillée,
J'ai parlé, j'ai écouté, j'ai beaucoup pleuré,
Accompagnée, je me suis libérée et j'ai pu me retrouver...

Pause, Dis moi !

Un couple, c'est quoi ?
Raconter, analyser, comprendre
S'engager mais avec qui et pour quoi ?

Pause, Dis moi !

Comment choisir ...
Son métier, son conjoint, ses relations ...
Choisir le sens de sa vie.
Aujourd'hui, je fais des choix !

Pause, Dis moi !

Après toutes ces années,
D'aide, d'écoute, d'accueil, de chaleur et de douceur
Moi aussi, je peux participer ?
Comment m'engager ?
Quel rôle jouer ?

Pause, Dis moi

Quand, comment, pourquoi ?

Anne Marie

Envoyez vos textes à Pause

PAROLES...

Un débat et une fête pour les 10 ans de Pause!

Il y a 10 ans, PAUSE, lieu d'écoute et de paroles, a été créé par une association départementale de partenaires des champs sanitaire, social et éducatif.

Ce projet a fait suite au développement de groupes de paroles autour du centre de santé d'Evry et s'est ancré dans cette ville. Pause fonctionne maintenant au maximum de ses possibilités : 1327 entretiens individuels, 637 consultations familiales ou d'aide à la parentalité, correspondant à 150 familles suivies, 8 groupes de paroles, auxquels s'ajoutent les activités de prévention dans les écoles, les régulations et les formations ...

Pause arrive à un tournant, avec des besoins de locaux plus grands pour développer ses activités et de vie associative.

Nous avons choisi de fêter les 10 ans de Pause en deux temps :

- un premier temps local, en partenariat avec la Mairie d'Evry, avec une table ronde sur la place et la fonction d'un lieu d'écoute et de paroles sur la ville : le 24 Juin 2005
- un deuxième temps (en 2006), plus élargi, de rencontre des différents lieux d'écoute, peut-être à l'échelle nationale.

Nous vous attendons nombreux pour enrichir les échanges et faire part de vos réflexions.



509, Patio des Terrasses 91000 Evry Tél. : 01.60.78.10.10
association.pause@wanadoo.fr

Les groupes de paroles

Initiés par le centre de santé des Epinettes à Evry en 1984, les groupes de paroles, appelés **groupes de communication**, permettent à chacun de sortir d'un isolement, d'un sentiment d'incompréhension et de pouvoir parler de soi, sans crainte d'être jugé, autour d'un thème choisi en début de soirée. Ils ont lieu chez les participants à tour de rôle, afin de les rendre plus conviviaux.

Dès l'ouverture de Pause en 1995, d'autres groupes de paroles se sont développés autour de thèmes porteurs de souffrances méritant d'être partagées, et de difficultés pouvant être vues sous un jour nouveau grâce au regard et à l'expérience des autres :

- le deuil
- la parentalité
- le couple
- les choix
- Etre victime d'événement traumatique

Ces groupes réunissent 5 à 10 personnes qui s'engagent pour l'ensemble d'un cycle de 10 rencontres qui ont lieu à Pause, avec des thèmes pré-établis, permettant à chacun de cheminer dans la problématique.

Il existe aussi un **groupe de libre expression et des soirées** avec des thèmes variés changeant à chaque fois.

Tous les groupes de paroles sont gratuits.

Un animateur, associé à un observateur qui relève les paroles fortes, assure la bonne circulation de la parole entre les participants et un cheminement de cette parole pour que chacun en ressorte enrichi.

Infos

Le Vendredi 24 Juin 2005

Les 10 ans de Pause

Programme de la journée, à Pause

17h30 - 18h : Assemblée Générale ¹

Vote du rapport d'activité et du bilan financier

18h - 20h : Table ronde suivie d'un apéritif

Qu'avons-nous appris d'un lieu d'écoute sur la ville en 10 ans ?

Que construire dans les 10 ans à venir ?

20h - 21h : Buffet

21h : Fête de la parole

Tous les groupes de paroles sont invités à présenter leurs créations autour de la transmission

A lire....

Les actions de Pause (Paroles n°0)

La charte de Pause (Paroles n°1)

L'histoire de Pause (Paroles n°2)

Les plaquettes des différents groupes de paroles

¹ Pause est une association ouverte à tous, qui vise à associer les utilisateurs et les partenaires à ses actions. L'accès y est gratuit. (cf. Paroles n°0).

Chaque année, au cours de l'assemblée générale, les membres du conseil d'administration de l'association sont réélus. Peuvent alors voter les membres de l'association ayant adhéré à la charte (Cf. Paroles n°1) et versé une cotisation annuelle de 15 € par famille.